

*Collectif des
Associations de
Défense de l'
Environnement
Pays Basque
Sud des Landes.
(43 associations)*



Adresse du CADE : 124 chemin de Galharet 64990 Mouguerre Tél : 05.59.31.85.82

BULLETIN DE LIAISON (ISSN 1268-5909)

N° 182

- A) Réunion de la Commission « Transports » le jeudi 11 février 2016 à 18h au Polo Beyris
- B) Réunion de la Commission « Eau » le jeudi 18 février 2016 à 18h à La maison pour tous d'Anglet
- C) Réunion de la Commission « Déchets » le vendredi 19 février 2016 à 18h au Polo Beyris
- D) Réunion du Comité de Liaison le jeudi 25 février 2016 à 18h au Polo Beyris

E) Pour les trésoriers des associations qui veulent régler leur cotisation 2016, les règlements devront être adressés à l'ordre du CADE chez Mr Guy de Barbeyrac - « Mora » Route de Bertheuil – 40090 CAMPAGNE . tel : 06 38 7 46 49 Email : gdbism@hotmail.fr

Montant de la cotisation : 25€

F) Si des amis ou des voisins désirent adhérer individuellement, le montant de la cotisation individuelle est de 10 € (ne pas oublier de bien mentionner ses coordonnées mail inclus)

G) Pensez à nous communiquer votre nouvel email lorsque vous en changez ou lorsque vous vous décidez à en adopter un.

**Vendredi 5 février à 20h 30 à Cambo :
réunion publique stop Mines !**

Compte rendu de l'assemblée Générale du jeudi 21 janvier 2016 :

Associations présentes et adhérents/e: ACE Hendaye, Lurra Zain, Mouguerre Cadre de Vie, ORTZADAR, ATTAC PB, Eliane Pibouleau-Blain, Guy de Barbeyrac, Hazketa, ADN Pays Basque, Arbonne, Bénesse, UDE, Nivelle Bidassoa, Coord Santé Environnement, ZIP Adour. 9 adhérents individuels.

Excusés avec procuration : Lurra Zain et BLE.

AG du CADE : 21 janvier 2016. Rapport moral de l'année 2015.

(les parties en rouge sont des thèmes où nous prendrons le temps de débattre durant l'AG)

Pour reprendre l'habitude de rédiger notre rapport moral en regard de nos objectifs, nous reprenons, comme pour les années précédentes les objectifs fixés il y a désormais quatre ans :

« Relever le défi de la construction d'un grand mouvement environnemental ouvert et se régénérant ? C'est ce point qui doit être notre ambition.

Un grand mouvement ouvert mais avec des garde fous :

Il nous faut donc aller de l'avant mais sans oublier de :

- *S'appuyer sur des personnes indépendantes et compétentes et pour cela favoriser plus fortement les adhésions individuelles.*
- *S'appuyer sur un règlement intérieur qui a fait ses preuves, garant de notre indépendance où il est bien souligné que des responsabilités dans un organisme politique est incompatible avec la représentation publique du CADE.*
- *S'appuyer sur une pratique à long terme, patiente et bienveillante par rapport aux défauts des uns, des autres et des nôtres. Tout cela en relançant ce qui a fait notre originalité et notre point fort : la restitution des infos, la présentation de points de vue d'intérêt général en permettant d'associer aux décisions les principaux intéressés, les riverains et les populations.*

Objectifs sans précipitation :

-Contacts bilatéraux avec les autres associations, pour se connaître mieux d'abord, cerner les points d'action et de réflexion communs ensuite tout en construisant la confiance nécessaire pour aller plus loin.

-Relancer les commissions transversales : eaux-industries, déchets, transports. -Ouvrir des chantiers vers d'autres commissions

-Se poser la question d'ouvrir un site internet du CADE.

-Assurer notre présence dans les cadres institutionnels sans se laisser absorber. »

Si nous reprenons ces objectifs aujourd'hui que peut-on dire :

1) Rassembler davantage :

La troisième rencontre avec BIZI ! n'a pas eu lieu en 2015. Ils ont été très absorbés par leurs multiples Alternatibas et par la COP21. De notre côté certaines activités nous ont également fortement occupés. Des activités communes se sont néanmoins déroulées et nous ont permis de constater une confiance et un respect mutuel. Nous passerons à la dernière phase cette année 2016. La rencontre est évidemment ouverte à qui veut y participer sans que cela soit un trop grand nombre. Ici comme ailleurs vous noterez que nous nous sommes pressés lentement ce qui est gage de sagesse et d'application. Nous reprenons donc ci-dessous les conclusions de notre dernière AG : *Nous pensons que le CADE et BIZI ! ont vocation à continuer d'exister, de s'améliorer et se développer de manière indépendante et complémentaire et qu'il est donc exclu que l'une des deux organisations se dilue dans l'autre. Considérant que nos rencontres se sont révélées positives, considérant que d'ores et déjà des membres de BIZI ! sont adhérents du CADE et inversement, que c'est principalement dans ce travail de base en commun que se forment la compréhension et la confiance, considérant que le moment est venu de signifier publiquement que le CADE et BIZI ! principaux piliers d'un grand mouvement de défense de l'environnement en construction localement avancement de concert dans la même direction, nous proposons à BIZI les avancées suivantes : l'adhésion croisée de nos deux associations si cela s'avère possible (BIZI ! fonctionnant avec des adhésions individuelles), à défaut la possibilité pour certains représentants du CADE d'adhérer symboliquement à BIZI ! et en tout état de cause la rédaction d'une motion commune constatant les convergences et une meilleure coordination entre nos deux organisations. Concernant la position de BIZI ! sur la forme de ces convergences, nous lui laissons le libre arbitre de décider à son tour de concrétiser ses propres propositions et nous souhaitons prochainement aborder ces points lors d'une troisième rencontre.*

2) Des commissions réactivées :

Nous avons poursuivi la relance des commissions transversales. La commission Eau-industrie et la commission déchets se réunissent régulièrement, font des conférences de presse au nom du CADE et s'impliquent dans des structures officielles (CSS, SPPPI etc...). La commission transport, à travers la coordination contre la LGV continue un travail de grande envergure. Après les nombreux rapports officiels sur la grande vitesse ferroviaire reprenant largement l'ensemble de nos arguments après le basculement de la presse nationale désormais sensible au concept de Grands Projets Inutiles et Imposés, pour la première fois les commissaires enquêteurs ont donné un avis défavorable aux enquêtes publiques de Bordeaux-Toulouse, Bordeaux-Dax et aménagements de la sortie de Toulouse (le tronçon Dax-Bidassoa n'étant pas encore soumis à enquête publique). Cela a contraint nos adversaires à contourner cette décision par un lobbying antidémocratique qui a souligné encore plus leurs activités indignes dans ce dossier et la lâcheté persistante de nos gouvernants qui s'engagent à signer la Déclaration d'Utilité Publique contre vents et marées. Mais les rapports circonstanciés des commissaires enquêteurs nous fournissent matière à aborder notre combat juridique contre ces DUP de manière solide. Nous vivons donc, malgré l'obstination réaffirmée de nos adversaires une étape importante. Le bras de fer continue cependant et notre mobilisation ne doit pas faiblir.

Nous organiserons début juillet le forum international contre les Grands Projets Inutiles et Imposés à Bayonne. Ce doit être pour nous l'occasion de faire mieux connaître encore la lutte contre le projet GPSO et nous appelons tous nos sympathisants à s'impliquer dans cette tâche ardue.

L'an dernier, nous avons souhaité ouvrir la délégation qui siège à l'observatoire des trafics à des éléments plus jeunes car visiblement cet observatoire devait durer plusieurs décennies. Or, nos adversaires, constatant que les données examinées dans cet observatoire n'allaient pas dans leur direction, l'ont mis en sommeil. Nous continuons cependant à produire des documents de fond et de réflexion diffusés largement.

La commission Eau-industrie a continué d'animer l'actualité tant sur le plan de la reconquête des bords de l'Adour, que de la vigilance sur les terres contaminées et la qualité des eaux littorales notamment. Elle a récemment publié notre contribution à l'examen critique de l'impact du nouveau laminoir Celsa, bien repris dans la presse et disponible sur notre site.

La commission déchets mène un travail important et remarquable vers la fermeture du CEF d'Hazketa et pour une véritable politique démocratique dans la gestion des déchets. Elle a su allier travail de fond et mobilisation sur Hazketa. Nous indiquions également l'an dernier : « *La multiplication des décharges sauvages permet l'ouverture d'un nouveau front qui absorbe beaucoup de nos efforts.* » L'année 2015 a confirmé oh combien ce déferlement de cas dénoncés et nous avançons sur ces dossiers en apprenant beaucoup.

La commission juridique s'est réunie plusieurs fois et continue sa mise en place. Comme prévu, nous avons pris en main certains dossiers avec des fortunes diverses et là aussi l'apprentissage renforce nos compétences. (voir annexe 1).

Nous avons lancé la création d'une commission « montagne ». Elle a démarré et constate que c'était bien une nécessité. Rafa anime donc ces premières réunions où OCL et Saiak trouvent leur place. (voir annexe 2)

Notre site est désormais opérationnel. Nous encourageons encore les associations du CADE et ses adhérents à mieux utiliser les photographies et les vidéos. La gestion de ce site demande également une forte charge de travail qu'Eliane assure.

Cependant certains d'entre nous soulignent les limites de l'impact du site : devant une déferlante de mails et de sollicitations internet croissantes, certains ne consultent pas le site avec régularité, certains d'entre nous posent également l'absence de support papier regrettant le temps d'Ortzadar et relevant que nos adhérents qui ne sont pas connectés sont peu informés.

Eliane et Régis posent les interrogations ci-dessous. Nous pouvons consacrer une partie de notre AG à débattre de ce sujet.

Quelques éléments à mon niveau concernant la "commission internet" que je soumetts à vos avis / corrections / compléments :

Le site web www.cade-environnement.org, actualisé fréquemment, est riche de nombreux articles recouvrant la plupart des nombreuses thématiques suivies par le CADE. Le site est très bien référencé sur les principaux moteurs de recherche et dispose d'un très bon taux de disponibilité. La pétition contre la recherche d'or a recueilli "quasiment/plus de" 3000 signatures. Pourraient être améliorées la personnalisation de la charte graphique, les mises en forme des articles, l'inclusion de davantage de vidéos, sous réserve de disponibilités militantes pour s'investir sur ces points.

La présence sur les réseaux sociaux reste minimaliste. Même si ces outils n'ont pas eu notre faveur jusqu'à aujourd'hui, force est de constater qu'il s'agit d'un vecteur de communication de plus en plus important. Il est probablement désormais souhaitable d'avoir une présence, sur facebook et twitter notamment, en mutualisant autant que possible les contenus afin de simplifier l'alimentation en articles. Néanmoins, des compétences et disponibilités militantes seront aussi ici nécessaire pour mettre en place et faire vivre ces vecteurs. (Régis)

En accord avec ce que dit Régis à propos de notre site, il faudrait ajouter deux autres points que l'Assemblée Générale doit connaître pour s'en saisir: il s'agit de responsabilisation

-sur l'extension de l'influence par la diffusion

nous n'avons pas prévu de compteur permettant de nous représenter les fréquences de connexion au site, pas plus que d'abonnement à une newsletter ou alerte d'article: en conséquence, tout repose sur la messagerie de Victor qui renvoie un avis aléatoire de mises en ligne d'articles sinon sur l'habitude des lecteurs à aller voir s'il y a quelque chose de neuf. Nous savons peu d'une fréquentation que nous supposons active pourtant...

Ce n'est pas forcément gênant, mais dans un tel contexte, **il apparaît alors comme fondamental que les adhérents associatifs ou individuels se sentent investis d'une fonction de RELAIS**; soit ils invitent systématiquement leurs propres adhérents à aller visiter les articles, soit ils diffusent en réseaux privés ...qui diffusent eux-mêmes, etc.

-sur le nourrissage du site

il convient de rappeler qu'il n'existe pas d'équipe de rédaction et publication; pas de production concertée, mais pas de contrôle explicite non plus, donc l'alimentation du site reste limitée en thèmes et à deux ou trois personnes;

dans ce contexte, il importe que les responsables, tant au niveau des **associations** que des **membres du comité de liaison** ainsi que **membres des commissions** (eau, déchets, transports, etc), se sentent saisis de l'opportunité de produire ou relayer, pour parution sur notre site, des **articles à proposer**; ce qui, aujourd'hui, reste trop rare.

L'information sur ces deux points en A.G. pourraient permettre à certains de comprendre comment cela se passe et éventuellement de se sentir plus investis dans les deux cas: diffusion, nourrissage. (Eliane)

A l'issue de la discussion, la décision est prise de relancer une réunion de la commission site chargée d'établir des choix les moins absorbants possibles en améliorant notre support. Les pistes possibles se situent autour d'un système de comptage de nos visites sur le site et d'un éventuel relais facebook....

Comme l'an dernier, nous soulignerons combien ces commissions, où chaque association ou chaque individu peut participer, contribuent à bâtir nos compétences, dégager l'intérêt général et cimenter nos liens dans l'action commune.

Nous disions sur ces commissions en 2013 : « Sur un travail bien finalisé, un contenu de conférence de presse... rédiger un document de quelques pages, mieux rédigé qu'un document presse, plus vulgarisé de manière à en faire une brochure qui fournira nos stands et nourrira le futur site du CADE. ». Ce travail est bien lancé, même si pour certaines commissions il n'est pas encore systématisé. Un coup d'œil dans les différents stands que nous avons tenus (Asunak, Lurrama) nous a permis de progresser en qualité mais la marge de progression est encore importante. Notre dernière AG avait approuvé l'idée d'investir sur un petit chapiteau et des grilles de présentation. C'est chose faite.

3) **Projet de recherche minière :**

Le projet autour de la Nive que Martine a impulsé nous a permis de marquer la méthode CADE : Un examen approfondi du projet, un diagnostic précis soulignant les points les plus importants, et le tout accompagné d'une information intense des populations. Nous disions en 2013 : « *Même si nous ne déplaçons pas toujours des foules, à chaque grande étape de nos connaissances, il faut continuer à restituer nos connaissances aux premiers intéressés : les riverains et les populations. Rappeler ce principe c'est éviter de ramollir notre vigilance.* »

En appliquant ces principes sous l'impulsion du CADE, avec l'appui d'UDE, une association « Stop Mines Eskal Herri est en train de se structurer.

4) **Mieux relayer des aspects nationaux et internationaux.**

La mise en place du site internet a permis de relayer, sans se noyer, des campagnes nationales et internationales comme le changement climatique, l'eau, Sivens, TAFTA etc...

Cela devrait permettre de faire évoluer les consciences du local au global et dégage les futurs responsables du CADE.

5) **D'indéniables progrès dans la cohésion et l'adhésion.**

Oui nous continuons de noter une plus forte identification au CADE de nos associations et après une importante augmentation des adhésions individuelles (+149%) en 2014, une stabilité des adhésions et réadhésions en 2015.

6) **Enfin, nous proposons que l'année 2016 soit placée sous le signe de l'amélioration de notre fonctionnement.**

Notre fonctionnement avec un Conseil d'Administration appelé Comité de Liaison où toute association ou membre adhérent peuvent siéger de droit revêt un caractère démocratique indéniable. Cependant, il peut aussi cacher des manques importants.

De fait, ceux qui sont le plus assidus sont les dirigeants de fait. La confiance bienveillante que les membres accordent au président fait de lui la plaque tournante du CADE. Cette position le pousse parfois à prendre des décisions urgentes presque seul. Il s'en plaint, car même si les critiques ne foisonnent pas, il a parfois fait des erreurs de jugement. En fait au-delà de « ces erreurs de jugement », la situation de fait peut ne pas être « saine ». C'est pourquoi, comme évoqué à plusieurs reprises dans les Comités de Liaison, il est peut être temps de ralentir un peu notre rythme de développement pour se consacrer à une gestion du CADE **plus collective**. Nous proposons que cette année, tranquillement et sereinement, puisqu'il n'y a aucune crise en notre sein, soit consacrée à une réflexion de fond sur le fonctionnement et que l'AG de l'an prochain entérine nos inflexions.

Quelques pistes pour lancer le sujet :

- Que chaque commission élise un responsable en son sein, membre d'office du Comité de Liaison bien sur mais aussi rédacteur de comptes rendus réguliers.
- Que le bureau soit élargi et la présence aux Comités de Liaison plus assidue.
- Que soit constituée une commission consultative où les membres seraient destinataires des comptes rendus, dossiers et sollicitations sans que tous ses membres soient nécessairement au bureau s'ils ne le souhaitent pas.. Qu'elle soit consultée par internet au moins, lorsque nécessaire. Bien sur ce n'est qu'une ouverture de la réflexion...

7) **Nos participations aux organismes institutionnels :**

Vous trouverez en annexe 3 la liste de nos participations.

8) Formation :

Nous lançons notre première formation à la cartographie le 23 janvier et 14 d'entre nous se sont inscrits. Il nous faudra en mettre d'autres en place.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Elections :

Sont élu(e)s ou réélu(e)s :

Secrétaire : Pierre Récarte

Trésorier : Guy de Barbeyrac

Président : Victor pachon

Vices président(e)s : Martine Bouchet

Membre du bureau : José Lavictoire

Annexel :

**CADE COMMISSION JURIDIQUE
AIDE aux ASSOC.
ANNEE 2015**

CONSEILS et AIDES aux ASSOC.

AZKETA => sur les conditions de la DSP

ACE => lettre décharges sauvages au maire de BIRIATOU

UDE => lettre « « au maire de CAMBO

⇒ Lettre « « au maire d'USTARITZ

⇒ Lettre sur le site de la station de relevage de la zone artisanale d'EROBIE d'ITXASSOU

MOUGUERRE Cadre de Vie => Lettre décharges sauvages au maire de MOUGUERRE

CADE => Lettre au Conseil Départemental sur obligation de communication arrêté du C. Gal concernant terrain utilisé en tant que dépôt de terres provenant de l'élargissement de l'A 63.

AIDE à L'ACTION JUDICIAIRE

- Action pénale :
- - 2^{ème} décharge sauvage SALLABERRY à St Pée sur Nivelles
- - Déboisement par Sté LAGOURGUE d'un site protégé par le PLU d'ANGLET
- - Non respect d'un arrêté préfectoral dans une zone notamment Natura 2000 sur la commune d'USTARITZ

Contentieux administratif :

- Recours en référé suspension et sur le fonds pour excès de pouvoir contre un arrêté préfectoral considéré comme illégal sur la commune d'USTARITZ.

Annexe 2 :

Commission MONTAGNE

article pour DOC AG /2016

CADE

MVC Polo Beyris

64100 BAIONA

La Commission Montagne, pourquoi?

Récente au sein du CADE, (première réu le 23/01/15) elle entend être une chambre d'échos de ce qui se passe dans l'Environnement Montagnard, informer et s'informer, débattre, entreprendre des réflexions sur l'aménagement de la Montagne en particulier sur notre secteur de vie.

Déjà, des habitants, résidents, agriculteurs, associations nous interpellent sur des questions d'aménagements touristiques, pastoraux, de pistes...

En 2015 , LARRUN ou la RHUNE, le MONDARRAIN, le LARLA sont les massifs ayant fait l'objet de notre attention :

- LARRUN. Ce Site Classé en Zone Natura 2000 est (et sera dans les préoccupations futures) tant il est un point phare du tourisme local, une "vitrine destination côte-basque" avec ses fréquentations et surféquentations...(petit-train, randonneurs, coureurs...) avec tous les abus possibles (véhicules tous terrains, quads, motos, vtt...), d'aménagements superflus, souvent inutiles autour de la dynamique publicitaire d'exploitation du Petit-train, à l'exemple des aménagements "particuliers" spécifiques au 90 ème anniversaire de sa création.

Sur le SUHALMENDI l'aménagement d'aires d'élevage de Porcs de race locale a soulevé bien d'inquiétudes pour les riverains, quand aux risques de pollutions de l'eau par ex.

- Le MONDARRAIN : une association sportive locale entreprend "un reprofilage de piste", sans autorisations sur un massif classé Natura 2000. Avec deux organismes Aunamendi et la Sepanso, le CADE saisi la Justice. But dénoncer les dérives, demander la remise en état du lieu.

- LARLA ou Massif de la vallée de Baigorri, le CADE sollicité adresse une lettre, questionnant le Maire et le Préfet, sur un projet de réfection, reprofilage très discutable de piste en secteur très sensible . A noter une ouverture de dialogue et des réponses de ces deux entités administratives...

La Commission Montagne se réunit une fois par mois, elle est ouverte aux particuliers et aux associations. Bien que divers de ses participants, militants actifs associatifs, soient invités, sollicités pour avaliser divers aménagements et que nous remarquons aussi que des organismes locaux font des efforts de qualité, d'aménagements respectueux, notre rôle est toutefois d'être en permanence vigilant, en alerte, critique en quelque sorte afin d'éviter de cautionner tel ou tel aménagement.

Parfois des citoyens nous demandent d'intervenir!

L'aménagement, l'environnement sujet très sensible, avant toute intervention, nous devons faire attention , analyser, faire la part des choses.

Nous préférons accompagner sur un dossier ... éviter de faire à la place de...

Nous entendons de même favoriser le contact, la compréhension, l'échange entre le monde rural et urbain, et nous préparons à affronter les questions de demain, elles peuvent être celles de l'installation d'Eoliennes, les dossiers d'exploitation de mines d'or ?

Annexe 3 :

PARTICIPATION DU CADE AUX ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES ANNEE 2015

Date	Heure	Sujet	Lieu	Représentants CADE	Document de base
05/02/2015	10h	Plan de prévention et de gestion des déchets du BTP	Délégation DG 64	M. Gervaise, P. Durruty	Invitation
09/02/2015	10-12h30	commission consultative du Plan de gestion des déchets issus du bâtiment et des travaux publics (BTP)-Phase iii	Délégation DG 64 Bayonne	M. Gervaise, P. Durruty	
04/03/2015	15h	SPPPI	Bayonne CCI	V. Pachon	
05/03/2015	17h30	Réunion Monsieur Rousset	Conseil Régional	M. Gervaise, V. Pachon, P. Tellier, P. Recarte, J. Lavictoire	
15/04/2015	9h30	Comité de Concertation du Programme européen LIFE	Agglomération Sud Pays Basque	M. Gervaise, P. Leuenberger	
16/04/2015	15h	Décharges sauvages, possibilités et fonctions du CG	CG 64 Bayonne	M. Gervaise, V. Pachon, JP. Bollet, P. Durruty, G. Colomar	
14/03/2015	9h-15h	Commission Démocratie Participative, acteurs du dialogue environnemental	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie	M. Bouchet	
11/06/2015	14h30	Cartographie des cours d'eau des P.A	Préfecture des PA, Salon Erignac	G. Colomar	Convocation
29/05/2015		Commission de suivi Canopia	Sous-préfecture des PA	V. Pachon, O. Zuffi, G. Colomar	
29/05/2015		Commission de suivi de Bacheforès	Sous-préfecture des P.A	V. Pachon, O. Zuffi, G. Colomar	
30/06/2015	10h	Plan de prévention et de gestion des déchets du BTP-- Point sur problématique Sud Pays Basque	Délégation DG 64 Bayonne, salle Orhy	M. Gervaise, P. Durruty	Invitation
28/09/2015	9h	ICPE et loi sur l'eau	Dreal Cité Administrative, Pau	V. Pachon, JP. Bollet	Invitation mai

28/09/2015	14h	ICPE et loi sur l'eau, Thématiques spécifiques Pays basque	Dreal Bayonne	V. Pachon, JP. Bollet	Invitation mai
16/11/2015	14h	Plan de prévention et de gestion des déchets du BTP : La Loi NOTRe : régionalisation des plans déchets	CG 64 Pau	M. Gervaise, Peio Durruty	
01/12/2015	17h	Quel est l'état de santé des estuaires basques (Bidassoa et Adour), la bio indication au service de la gestion des eaux de transition par Mario Lepage, ingénieur en écologie aquatique, de l'IRSTEA de Bordeaux.	ESTIA Bidart	M. Gervaise	
26/11/2015	14h30	Élaboration de la cartographie des cours d'eau des Pyrénées Atlantiques	Préfecture des P.A	G. Colomar	Invitation

A	E	C	D	E
CADE : Bilan financier 2015 présenté à l'Assemblée Générale du 21/01/2016				
	opération	dépenses	recettes	commentaires
1	Reprise de solde au 19/12/2013.		17 198,43 €	
2	gestion			
3	location de salle à NYC	260,00 €		factures 2014 et 2015 réglées en 2015
4	assurances	70,61 €		MACIF
5	tirages et petit matériel pour stand CADE	79,59 €		
6	recettes LUPRAMA		17,27 €	
7	frais secrétariat (timbres, documents administratifs)	114,32 €		
8	frais de tenue de compte	50,31 €		3,87 / mois de frais de tenue de compte, 13 mois
9	produits financiers (compte courant)		6,26 €	
10	produits financiers (compte livret)		232,01 €	Produits 2014 (118,75 €) + 2015 (113,26 €)
11	investissement			
12	matériel d'exposition	722,18 €		
13	cotisations			
14	adhésion du CADE à associations & collectifs	50,00 €		SEPANSO (35 €) + Comité Développt Pays Basque (15 €)
15	cotisations associations		675,00 €	
16	adhésions individuelles au CADE		1 385,00 €	
17	LGY			
18	produit de la souscription exceptionnelle anti-DUP		9 555,00 €	
19	ventes diverses		8,00 €	
20	frais d'impression (tracts, panneaux)	204,53 €		
21	tenues huissiers (2)	56,00 €		
22	remboursement par associations de frais d'imprimerie (livres,		91,00 €	tracts2014
23	DECHETS			
24	frais analyses terres			
25	part associations pour frais analyses		30,00 €	
26	opposition aux GPIL			
27	frais participation au forum en Italie 07/2015	450,00		participation forfaitaire 3 X 150 €
28	frais déplacement à Paris (ministère ecologie à GPIL)	241,90		
29	recettes soirée c/GPIL		11,00	
30	TOTAL	2 289,44 €	12 010,54 €	
31	sol (transferts de caisse à banque)	300,00 €	300,00 €	
32	TOTAL	2 589,44 €	12 310,54 €	
33	total avec reprise de solde initial	2 589,44 €	29 508,97 €	
34	solde arrêté au 01/01/2016			26 909,53 €
35	dont caisse (espèces)			136,67 €
36	dont compte courant			9 563,98 €
37	dont compte livret			17 232,01 €
38	dont dépenses restant à décaisser au 1/01/2016			-23,13 €
39	total pour contrôle			26 909,53 €
40				
41				
42				
43				
44				
45				

*Collectif des
Associations de
Défense de l'
Environnement
Pays Basque
Sud des Landes.
(43 associations)*



Adresse du CADE : chemin de Galharet 64990 Mouguerre Tél : 05.59.31.85.82

ASSEMBLEE GENERALE du CADE - 21 janvier 2016

Rapport financier 2015

Lors de la présentation des comptes à l'AG du 11 décembre 2014 , la trésorerie du CADE s'élevait à 17 198,43 €.

La présentation du rapport financier 2015 à exercice échu permet d'intégrer l'ensemble des opérations de trésorerie s'y rapportant, ce qui n'avait pu être le cas lors du rapport financier 2014 présenté le 11 décembre 2014.

Ainsi, les intérêts financiers comprennent ceux de 2015 (113,26 €) ainsi que ceux de 2014, arrêtés par la banque au 1/01/2015 (118 ,75 €)

Si l'on neutralise les transferts de caisse à banque ou de banque à caisse (300 €) , il y a eu au titre de l'exercice 2015 (solde arrêté au 01/01/2016) 2 299,44 € de dépenses constatées, et 12 010,54 € de recettes enregistrées.

Quelques éléments particuliers :

- La forte progression des souscriptions individuelles, relevée dans le rapport moral, soit 1 385 € perçus au titre de 2015,
- Le maintien d'un bon niveau de cotisations de la part des associations, malgré les difficultés que connaissent certaines d'entre elles. Soit 675 € encaissés au titre de l'adhésion 2015.

Le montant de la cotisation annuelle étant restée inchangé (25 €)

- Le produit de la souscription exceptionnelle anti-DUP à l'automne 2015 :
- 9 555 € pour 162 souscripteurs

- Les intérêts perçus sur un compte sur livret, le solde de celui-ci ayant été remonté en novembre 2015 pour mise en épargne disponible des produits de la souscription anti-DUP.

L'envoi à toutes les personnes ayant apporté une aide financière au CADE en 2015 (adhésion et souscription), d'une attestation permettant une déduction fiscale en 2016 sur l'imposition 2015, est en cours.

Détail de quelques opérations de trésorerie en 2015

■ En dépenses :

70,61 € de frais d'assurance, en légère diminution.

Remboursement de frais de déplacement à des membres du CADE, pour participation à réunions ou manifestations : 691,90 €

Frais pour impression de tracts, de livres, pour matériels divers de communication : 313,07 €.

Achat de matériel pour stand du CADE : 722,18 €

Cotisation croisée avec SEPANSO : 35 € (1 exercices), adhésion du CADE au Conseil de Développement du Pays Basque : 15€.

Frais de location de salle à la MVC pour 2 exercices : 2014 et 2015

■ En recettes :

36,27 € de produits de vente de livres, brochures, affiches...

Le solde de trésorerie à la date d'arrêté des comptes (01/01/2016) s'élève à **26 909,53 €** (banque 26 795,99 € + caisse 136,67 € - dépenses en attente de décaissement 23,13 €)

Fait à BAYONNE, le 11 janvier 2016

Guy de BARBEYRAC



Trésorier